

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 087-218716603-20221004-202225-DE

Mairie

1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

DELI

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### N°2022/25 EN DATE DU 04/10/2022

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 00

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 4 octobre 2022, à 20h, à la mairie, selon la convocation en date du 28 septembre 2022, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. LEONARD. DUBARRY. ESCALIER. BAYLE. MARCILLAUD. GIROIR

Mrs LAVALADE. PETILLON. JOUHANNEAU. DELOMENIE. LEVEQUE. MOUSNIER

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance

#### AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE LA COMPETENCE « TRANSPORTS SCOLAIRES » AVEC LE CONSEIL REGIONAL

Madame le maire rappelle que la Région Nouvelle-Aquitaine est compétente concernant les services réguliers de transports scolaires et qu'une convention a été passée le 27 juin 2019 avec elle.

Elle soumet au Conseil Municipal un nouvel avenant joint en annexe modifiant plusieurs articles de la convention originale.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le présent avenant
- mandate Madame le Maire à signer cette dernière.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,  
Sylvie ACHARD

